Aides financières du CCAS



Allocation Energie (électricité, gaz)

La commune des Loges-en-Josas a mis en place une aide au paiement des factures d'électricité et de gaz pour les familles en difficulté.
Le montant de l'aide s'appuie sur le Quotient Familial (QF) applicable par la Caisse d'Allocations Familiales – CAF pour rendre les aides plus équitables.

Aide financière à l'énergie appliquée à partir du 16 décembre 2025 :

Quotient familial	**Montant de l'aide**
inférieur à 840	430 €
entre 840 et 940	430 – 430/100 (QF-840)

Pour les foyers dont au moins **une personne est agée de plus de 65 ans** ou possède **un taux d'invalidité de plus de 40%**, l'aides financière est calculée :

Quotient familial	**Montant de l'aide**
inférieur à 1050	430 €
entre 1050 et 1150	430 – 430/100 (QF-1050)

En l'absence de QF CAF (Quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales), justifié par une déclaration sur l'honneur, un équivalent sera calculé avec la formule suivante :
QF = (Salaires imposables du foyer + autres revenus au taux forfaitaire du foyer) / (nombre de parts * 12)

Les demandes doivent impérativement être déposées au plus tard avant le 1er octobre de l'année en cours.

Formulaire-Aide-EnergieTélécharger
CA-2025-12-Détermination des critères d'attribution de l'aide financière à l'énergie (électricité et gaz)

Contact CCAS : 01 39 07 16 73 ou ccas@mairieleslogesenjosas.fr

L'aide financière s'ajoute au Chèque énergies, attribué par l'administration fiscale qui détermine les personnes concernées par ce dispositif.
Plus d'infos sur chequeenergie.gouv.fr/

Dispositif Eau solidaire

Propriétaire ou locataire, vous rencontrez des difficultés pour payer votre facture d'eau ?
En fonction de vos ressources et de votre situation, vous pouvez peut-être prétendre au **programme Eau Solidaire,** mis en œuvre par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), qui pourrait vous attribuer une aide financière ponctuelle.

Les demandes doivent impérativement être déposées avant le 1er décembre de l'année en cours avec le formulaire complété des pièces justificatives :

- le ou les avis d'imposition du foyer
- les factures d'eau ou le relevé des charges émanant du bailleur pour l'année complète
- le numéro de contrat (particulier, bailleur ou copropriétaire)
- s'il agit d'une demande temporaire, préciser le motif avec justificatif à l'appui

Formulaire Aide Eau SolidaireTélécharger

Contact CCAS : 01 39 07 16 73 ou ccas@mairieleslogesenjosas.fr

En savoir plus sur https://www.leaudiledefrance.fr/mon-service-de-leau/nos-engagements/eau-solidaire

Aides pour les activités sportives et culturelles des enfants

Le CCAS de la commune a mis en place **une aide financière pour les activités extrascolaires** (sportives, culturelles ou de loisirs) ou pour la **fréquentation de l'accueil de loisirs ALSH- Arbre à souhaits.**
Cette aide, destinée aux jeunes logeois issus des familles à faible revenu est instaurée à partir du 1er septembre 2021.

Les demandes doivent impérativement être déposées avant le 31 août de l'année en cours.

2026-DEMANDE AIDE activités sportives et culturellesTélécharger

Contact CCAS : 01 39 07 16 73 ou ccas@mairieleslogesenjosas.fr

CA-2025-13-Détermination des critères d'attribution de l'aide financière aux activités sportives, culturelles et de loisirs

Aide personnelle

En cas de difficultés passagères ou pour faire face à un événement imprévu, prenez contact avec l'assistante social de secteur.
Celle-ci pourra alors formuler une demande d'aide auprès du CCAS de la commune.
Le dossier sera examiné lors d'une réunion du Conseil d'administration qui prendra la décision d'une aide personnelle.

Prendre contact avec l'assistante sociale du secteur

Vous pouvez également contacter le CCAS.

Aides de la Caisse Allocations Familiales – CAF

La CAF des Yvelines propose des **aides financières** aux familles à faibles ressources.
En savoir plus sur www.caf.fr

Document associé

guide-ccas-2026-2027 774,14 Ko, pdf

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF